

Collectif Santé Sans Onde

$\underline{santes an sonde@gmail.com}$

Poem26

Poem26@ymail.com
5 rue Hugues de Lionne - 26100 Romans



Romans, le 3 Avril 2020

À

Monsieur Emmanuel Macron Président de la République Française Palais de l'Elysée 75008 Paris

5 Pages.

<u>Objet</u>: Prise en compte de l'électrohypersensibilité par les pouvoirs publics dans le contexte du Covid-19. Avec le soutien de 9 associations qui représentent la voix de milliers personnes

Monsieur le Président,

Suite au courrier de votre chef de cabinet du 15 janvier 2020, alors que le confinement des Français a été proclamé depuis mi mars, il nous parait important que soit prise en compte la problématique des ondes électromagnétiques artificielles.

En effet, en raison de ce confinement, les niveaux de champs électromagnétiques ou CEM présents dans les habitations a notablement augmenté, du fait des connexions sans fil (téléphones portables, Wi-Fi) générées par le télétravail, le travail scolaire à distance, etc. Les français y sont soumis 24h/24 puisqu'ils ne peuvent sortir de leur logement.

De par la multiplicité des sources d'émission (Wi-Fi, téléphones portables, DECT, tablettes, etc.) l'utilisateur se retrouve exposé à faible distance aux principales pollutions électromagnétiques de son logement, et ce, en toute ignorance de sa situation. Et les médias préconisent le recours au Wi-Fi pour délester la 4G alors qu'il faudrait recommander l'internet filaire (par câble Ethernet).

Le nombre d'électrohypersensibles risque par conséquent d'avoir augmenté à la fin de cet épisode, du fait de la non-information de la population.

Nous recevons, en tant qu'association et collectif, des appels au secours de personnes EHS (Electro Hyper Sensibles). La situation actuelle aggrave encore leur état, car elles sont plus exposées, malgré elles, aux pollutions de leurs voisins, dans leur habitation et ne peuvent s'en extraire du fait du confinement.

Pourtant, dans votre courrier, il est écrit :

« Pour limiter cette exposition, notamment des personnes les plus vulnérables, l'agence a formulé des recommandations pour que les utilisateurs intensifs de téléphonie mobile recourent au kit mains-libres et de façon plus générale, pour tous les utilisateurs, qu'ils privilégient l'acquisition de téléphones affichant les DAS les plus faibles. L'agence recommande également de réduire l'exposition des enfants en incitant à un usage modéré du téléphone mobile. »

Ces consignes de réduction de la pollution électromagnétique auxquelles il faut rajouter la question du Wi-Fi ne devraient-elles pas être clairement <u>ajoutées aux recommandations et mesures sanitaires face au Covid-19 diffusées par les médias, en suggérant de privilégier les connexions filaires, les livres et supports papier ?</u>

Nous souhaitons vous alerter sur le fait que de nombreuses études scientifiques ont démontré qu'une exposition intensive à des champs électromagnétiques affaiblissait le système immunitaire. Cette baisse de l'immunité pourrait faciliter la propagation du Covid-19.

Nous attirons votre attention sur la situation sanitaire des patients qui sont en réanimation. Ils sont, ainsi que le personnel soignant, soumis aux rayonnements d'appareils fonctionnant en Wi-Fi en permanence, de DECT et de nombreux portables en veille, donc émetteurs. Ce matériel irradie les organismes et les affaiblit, notamment chez les personnes immunodéprimées, et accentue la fatigue des soignants.

Dans ce même courrier de janvier 2020, votre chef de cabinet nous a écrit :

« A cet égard, elle [l'ANSES] recommande une pise en charge adaptée des personnes concernées, par le développement de la formation des professionnels de santé sur cette problématique, la formation des acteurs sociaux à l'accueil et à l'écoute des personnes se disant électrosensibles, ainsi que la prise en compte, dans leurs pratiques, de leurs questions et de leurs attentes. Elle préconise de favoriser la coordination entre les acteurs impliqués dans leur prise en charge. »

Quelques hôpitaux, encore trop rares, entendent la problématique de l'exposition aux ondes et acceptent d'opérer ou de traiter des personnes EHS avec des précautions minimisant leur exposition aux ondes électromagnétiques.

Enfin, nous sommes très inquiets des conséquences immédiates et secondaires des dispositions de l'ordonnance n° 2020-320 du 25 mars 2020 relatives à l'adaptation des délais et des procédures applicables à l'implantation ou la modification d'une installation de communications électroniques afin d'assurer le fonctionnement des services et des réseaux de communications électroniques, prise en application de la loi d'urgence n° 2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

En effet, ses deux premiers articles permettent de pérenniser après la fin de la crise sanitaire, la modification d'installations existantes, ce qui dans les faits constitue une dérégulation de la pose et modification d'antennes sur des supports existants opérés en période de crise sanitaire.

Vous remerciant par avance, nous vous demandons de considérer notre courrier pour prendre des mesures d'urgence sanitaire complémentaires afin de réduire la pollution électromagnétique dans tous nos lieux de vie.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos respectueuses salutations

Pour le collectif Santé Sans Onde et l'association Poem26

Catherine Neyrand

Copies envoyées par courrier à

- M. Emmanuel Macron et M. Olivier Véran avec A/R
- Mesdames Elisabeth Borne, Muriel Pénicaud et Marlene Schiappa
- Messieurs Edouard Philippe et Jean-Michel Blanquer
- Députés, Présidents de Région et Maires
- l'ANSES
- Conseils de l'ordre (Médecins, kinésithérapeutes, infirmières, sages-femmes)
- ARS Régionales
- Divers organismes de Santé et de Soin

Annexes: Témoignages sur le confinement Associations de soutien

TEMOIGNAGES D'EHS DEPUIS LE CONFINEMENT

J'ai des difficultés à trouver un endroit dans la maison où je ne me sente pas mal. Les voisins sont tous chez eux avec enfants. Je n'ai pratiquement plus de répit dans la journée, c'est-à-dire ne pas ressentir les ondes, je suis donc très fatiguée. D'autant plus qu'avec Linky dans le logement mitoyen, je ne peux plus rester dans la pièce principale. C'est là où je cuisine et prends mes repas. A cela s'ajoute le fait que je me suis fait mal au dos récemment, je ne peux plus sortir pour aller marcher un moment. PP Lyon 02 04 2020

J'ai 49 ans, je suis en pleine santé à part le fait que je suis devenu électro sensible, après avoir séjourné un an dans un appartement situé à quelques mètres d'un émetteur wi-fi de village installé par la mairie. L'association Poem26 m'a aidé en réalisant des mesures et en m'aidant à communiquer avec les autorités. Après cela, j'aurais dû logiquement m'installer en zone blanche, mais d'une part je n'ai pu me résoudre à quitter mes proches, ainsi que mon travail qui est toute ma vie. Je suis donc actuellement confiné dans un appartement où je capte quatre wi-fi des voisins plus une antenne relais installée dans le quartier. Avant le confinement, j'ai pu tenir le coup en restant dehors un minimum de six heures par jour. Quand je passe deux ou trois heures d'affilée dans mon appartement, il me faut une heure de marche dehors pour retrouver mon état normal. En ce moment le confinement, qui est déjà en lui-même une épreuve, tourne au cauchemar car mes voisins laissent leur wi-fi tourner 24 heures sur 24. Je ne sais pas si je vais survivre à ce confinement dans ces conditions. J'ai envoyé un testament à ma fille. J'aimerais que les dirigeants prennent conscience du drame qui se joue à ce niveau pour moi comme pour tant d'autres, je souhaite qu'un message soit envoyé aux Français pour les avertir du danger de ces technologies et leur demander de passer en filaire. AL Grenoble 01 04 2020

L'association Cœurs d'EHS a reçu de nombreux témoignages. En cette période de confinement, les conditions de vie des personnes électrosensibles sont encore plus dramatiques. Voici une sélection des témoignages les plus pertinents. Magali Lesure, présidente de Cœurs d'EHS 2020 04 02

« Je suis confinée à P...(Vaucluse) dans un studio déjà ordinairement exposé aux ondes électromagnétiques (Linky, antennes relais, Wi-Fi et portables du voisinage, etc.). Je survivais en tant "normal" en allant tous les jours dans deux zones de campagne moins exposée, à 30 kms de chez moi. Du fait du confinement, je suis exposée aux OEM en permanence. De plus, cette exposition est plus forte étant donné que tout le monde est connecté et à domicile. **Malgré un certificat médical attestant de l'aggravation de mes symptômes depuis le confinement** et de la nécessité absolue de sortir de la ville, je ne suis pas autorisée à le faire. Je me suis entretenue avec le commissariat de Pertuis, il m'a été conseillé de payer les amendes et de contester "après"... Je n'ai pas les moyens financiers de le faire, ni la force morale de vivre cette confrontation de manière quotidienne. Quid de la peine de prison quand on est EHS ? Me promener en ville m'expose aux antennes et aux lignes électriques. Je n'ai trouvé aucun espace abrité. Les supermarchés me sont interdits, en raison des files d'attente sous les antennes et avec les portables. L'usage du téléphone relié à la box m'est très difficile. Vivant seule, je suis donc totalement isolée, ne voyant personne et ne pouvant échanger que brièvement par téléphone ou par mail. » *Christine H*

« Je suis électrosensible et le confinement est difficile à vivre dans le sens où il ne me permet plus d'aller me ressourcer dans un lieu sans ondes (forêt, maison de campagne, ...) quand mon seuil de tolérance est dépassé et que je commence à

trop souffrir du "trop plein" de CEM. Or avec le confinement, les journées sont plus compliquées, avec des fatigues, douleurs, coups de chaleurs, plus fréquents, dus, je pense, au surcroit d'ondes générées par toutes les personnes "connectées" pour du télétravail, les cours à la maison, etc. dans le voisinage. Depuis plusieurs mois, je dors dans mon sous-sol, endroit le moins exposé aux ondes venant du dehors, mais depuis le confinement, je n'arrive plus à y faire des nuits complètes. Certains jours je ne supporte pas du tout le soleil extérieur. J'ai mal à la tête après seulement quelques minutes d'exposition. Une antenne Wimax a été installée récemment près de chez moi, sur un gymnase, sans que nous en soyons avertis. Je ne sais pas dans quelle mesure cela impacte mes journées et mes nuits. Mais pour nous, personnes électrosensibles, chaque augmentation des émissions de CEM est une souffrance supplémentaire, et avec le confinement, nous nous retrouvons dans un piège terrible, sans possibilité de pouvoir nous "évader" pour nous décharger. Merci de nous aider, par un moratoire sur le déploiement des antennes relais, la promotion des réseaux filaires auprès de la population, la possibilité de sortir pendant le confinement dans des zones peu exposées. » Régine T

« Le confinement, à cause de la présence constante des voisins et de l'usage plus intensif des outils connectés compliquent notre mode de vie déjà très impacté en temps normal. De plus, nous ne pouvons pas aller nous mettre au vert pour soulager quotidiennement les désagréments physiques de l'électrosmog. La vie en immeuble sans accès à la mise à la terre et à la verdure est insupportable. » Myren S Paris 20è

« J'ai vu votre appel à témoignage pour l'électrosensibilité. J'en souffre depuis plusieurs années mais ces temps-ci, ma santé s'est dégradée suite à la construction de nouveaux immeubles au bout de ma rue et le déploiement de nouvelles antennes posées dessus. J'ai l'impression de brûler intérieurement du matin au soir, avec des maux de tête terribles et du mal à me concentrer dans mes activités. J'ai commandé du tissu anti ondes, je dors (très peu) roulée dedans, je me suis fait pour la journée un foulard et une cape. J'allais en journée marcher sur les bords de Seine, où les ondes semblent moins fortes. Depuis le confinement, les berges sont fermées. Je souffre beaucoup, je suis épuisée. Merci de votre écoute. »

« Étant moi-même EHS, je peux témoigner de mon quotidien, habitant dans une résidence immobilière de 3 immeubles. Devant nos balcons nous avons depuis environ 5 ans une clinique de soins de suites et réadaptation juste devant "notre nez"! Les 2 derniers étages sont purement administratifs et sans rapport avec la clinique. Or, depuis le confinement, ces 2 étages ne fonctionnent plus et ça fait du bien !!! (...)

Mais le confinement amène les voisins à utiliser à outrance presque 24H24 tous les systèmes de connexions sans pour autant en avoir l'utilité, sans compter les box en Wi-Fi, les portables en Wi-Fi, les compteurs intelligents et leurs concentrateurs, etc. (...)

Tous les jours je sens comme un curetage à l'intérieur de mon rachis cervical, dorsal et mon crâne, comme si on me grattait les os de l'intérieur. C'est intenable! Et très très désagréable à vivre!!! Mon médecin m'a dit de ne pas hésiter à augmenter les doses de Valium mais ça ne résout pas les problèmes. (...)

Claudia G

« Je suis électro-hypersensible aux ondes électromagnétiques et ce n'est pas évident pour moi de ne pas pouvoir sortir car il y a mes voisins qui sont connectés en wifi toute la journée car ils sont en télétravail. Leurs enfants suivent leurs études sur ordinateurs.

D'habitude, j'allais dans la forêt pour me ressourcer mais là, je ne peux plus à cause du confinement. J'allais à la campagne alors que là toujours à cause du confinement, je ne peux plus. Je ne peux plus me ressourcer. Les ondes sont décuplées. J'ai des migraines, des nausées, des problèmes gastriques, des étourdissements. D'habitude, j'arrive à gérer plus ou moins bien mais là plus du tout !! »

Dominique

« Je fais partie des milliers de personnes qui souffrent profondément et régulièrement d'un SICEM (syndrome (idiopathique) d'intolérance aux champs électromagnétiques). Je suis privilégié car même si je vis dans une maison quasi insalubre, elle était jusqu'il y a peu, préservée car isolée. Malheureusement le déploiement des compteurs Linky et la distribution du CPL G3 et cette technologie, associé au CPL domestique déjà présent, à soudainement pollué tout mon habitat depuis des mois, je cherche à nouveau une solution. C'est à nouveau l'errance.

Alors bien sûr dans ce confinement obligatoire il ne m'est pas possible de rester cloitré dans une maison irradiée, ma santé, mon immunité, ma vie en dépend. Je vis à l'extérieur le plus possible en n'exposant personne alors que toute la société par la force des choses, m'expose aux champs électromagnétiques. Je ne peux donc pas respecter pleinement les consignes de confinement. Merci de votre prise de conscience et compréhension ».

Olivier L Drôme

Associations de soutien :

Association Zones Blanches, Robin des Toits, Priartem, Cœur d'EHS, Association Zone Blanche « vallée de l'Artillac », SOS MCS, Family ondes, Débranche, Ly'ondes









Association Zone Blanche Vallée de l'Artillac (Ariège)





Association Débranche (Var)

